



LEVEZOU ENDURO LOISIRS



Epreuve du 06 SEPTEMBRE 2009 à **PRADES DE SALARS** (12)

Bulletin d'inscription à retourner au plus tard le 30 aout 2009 accompagné d'un chèque de 50€ ou 25€

pour les 14-15 ans (à l'ordre du MC LEVEZOU) et d'une enveloppe timbrée pour la confirmation d'engagement à :

HENRY FLORIAN LACASSAGNE 12450 CALMONT

PILOTE (pour les mineurs, joindre une autorisation parentale)

Nom : Prénom :

Date de naissance : Tél :

Adresse :

Code postal et ville :

Mail :

Licence N° NAC NCA NCB MAT Journée

Permis de conduire N° Catégorie... C.A.S.M. N°

BSR (50cc) N° :

MOTO

Marque : Type : Cylindrée :

Année de modèle : Date de mise en circulation :

Immatriculation :

Police d'assurance N° Compagnie :

CATEGORIES du TROPHEE DE FRANCE DES MOTOS ANCIENNES

Motos jusqu'à 1976 inclus : C1 Motos + 125cc de 1980 à 1982 inclus : C3

Motos de 1977 à 1979 inclus : C2 Motos de 1984 à 1985 inclus : C4

Motos 125cc de 1980 à 1982 inclus : C3A Motos 4 temps : C5

Motos 80cc : PF

CATEGORIES DU FAMILY TROPHY

NOM DU COEQUIPIER

Féminines.....

50cc.....

Accompagnateurs (uniquement Féminines et 50cc)

Père-fils, mère-fille, mère-fils, père-fille

Couple.....

Loisirs-Open.....

125 4Temps.....

Super-Vétérans (à partir de 45 ans).....

Anciennes pré-80.....

Anciennes pré-90.....

Gentlemen.....

Tout participant au Lévezou enduro loisirs est tenu de connaître le règlement particulier, de le respecter, de se conformer aux directives des organisateurs et des officiels et de préserver l'environnement.

Fait à : Le : Signature

Un repas au prix de 13 € est proposé le samedi soir (concert gratuit).

Je réserveX 13€. Le cheque doit être a l'ordre du MC Lévezou.

Renseignements sur WWW.MC-LEVEZOU.COM

REGLEMENT PARTICULIER LEVEZOU ENDURO LOISIRS

LE MOTO CLUB DU LEVEZOU organise le 06 septembre à PRADES DE SALARS (12) un Trophée enduro de moto anciennes comptant pour le championnat de France couplé avec un enduro loisirs.(Trophée enduro Family Mag) et pour le challenge Marcel Seurat.

Site internet du club www.mc-levezou.com Mail : motoclublevezou@free.fr

LIEU DE L'EPREUVE :Départ,Arrivée,Contrôles Techniques :Terrain de foot de Prades de Salars
Contrôles administratif : Café de Prades de Salars

CATEGORIE ADMISES AU TROPHEE DE FRANCE DE MOTO ANCIENNE.

Motos jusqu'à 1976 inclus : C1

Motos + 125cc de 1980 à 1982 inclus : C3

Motos de 1977 à 1979 inclus : C2

Motos de 1984 à 1985 inclus : C4

Motos 125cc de 1980 à 1982 inclus : C3A

Motos 4 temps : C5

Motos 80cc : PF

(voir règlement Trophée de France)

CATEGORIES ADMISES AU TROPHEE ENDURO FAMILY MAG

1 :Féminines

2 :50cc

3:Accompagnateurs (uniquement Féminines et 50cc)

4 :Père-fils, mère-fille, mère-fils, père-fille

5 :Couple

6 :Loisirs-Open

7 :125 4Temps

8 :Super-Vétérans (à partir de 45 ans)

9 :Anciennes pré-80

10 : Anciennes pré-90

11 :Gentlemen

Pour les catégories,4,5,6,7,8 ne sont admises à participer au Trophée Enduro Mag que les machines recensées dans la liste des machines d'enduro loisirs ci-jointe. Les catégories 1,2 et 3 sont ouvertes à toutes motos.Les catégories 3 et 11 sont ouvertes uniquement aux motos modernes .

CLASSEMENTS

Les points sont attribués aux 15 premiers de chaque catégorie

15 pts au 1er, 13 pts au 2è, 10 pts au 3è, 8 pts au 4è, 6 pts au 5è, 5 pts au 6è ,4 pts au 7è, 3 pts au 8è, 2 pts au 9è et 1 pts au 10è

En fin de saison, un classement général sera calculé par addition de tous les points obtenus sur les 5 courses du Trophée Enduro Magazine.

La catégorie 3 et 11 :Accompagnateur et Gentlemen ouvert « aux motos modernes » auront un classement des spéciales mais ne seront pas récompensés lors de la remise des prix

LICENCE A LA JOURNEE : **Il faut un certificat médical de moins de 3 mois.**

SECRETARIAT HORAIRES :Le secrétariat sera ouvert **le samedi 05 septembre de 14H00 à 19 H et le Dimanche matin de 7 H à 8 H** .Les pilotes engagés devront se présenter avec la carte grise ,le permis de conduire ou BSR pour les 14 15 ans en 50cc,l'attestation d'assurance,et la licence de l'année en cours pour les pilotes licenciés.

VERIFICATIONS TECHNIQUES :Les vérifications techniques se dérouleront **le samedi de 14 H00 à 19 H et le Dimanche de 7 H à 8 H** .Le contrôle terminé les motos seront mise au parc fermé, moteur arrêté. Les motos devront être conforme aux codes de la route et **ne pas dépasser 92 décibel**,sous peine d'exclusion.

PNEU FIM OBLIGATOIRE A L'AVANT ET A L'ARRIERE.

Attention, les motos immatriculées en WW et en W garage sont interdites

PARC FERME :Une fois les motos passées aux contrôles techniques elles seront gardé par un vigile dans le parc pendant la nuit jusqu'au départ de la course .

PLAQUES :Chaque machine devra porter 3 plaques numérotés. Le non respect entraînera des pénalités
La couleur de fond de plaques et de numéros seront : **Anciennes et Trophée Family: Jaune et N° noirs**

HORAIRES : 8H30 1^{er} Départ :Les pilotes partiront 4 par 4 lumière allumée toutes les minutes.

ITINERAIRES :Un parcours fléché de 75 Kms sera a parcourir 2 fois pour tout le monde.

-**SPECIALE** : 2 spéciale de type banderolée d'environ 4 Kms à chaque tours.

-**CONTROLE HORAIRE** :Il y aura **un CH a Prades de Salars (12).Pas besoin d'assistance.**

SPECIFICATIONS :En aucun cas les pilotes devront quitter le circuit fléché et devront en chemin de liaison respecter scrupuleusement les règles de circulations mise en place par l'organisation et respecter le code de la route.Les GPS sont interdits.

ENGAGEMENTS :Ils sont ouverts à partir de la parution du présent règlement.Ils devront obligatoirement être accompagné des droits fixés à 50 euros pour tout les trophées et pour le trophée enduro family mag les 50cc de 25 euros avant le 30/08/2009 date de clôture des inscriptions par chèque a l'ordre du Moto Club Lévézou..**Nous limitons a 400 engagements. Les pilotes seront engagés par rapport a l'arrivée du courrier.** Le moto club se réserve le droit de refuser une inscription sans fournir aucune d'explication.
Tout engagement par téléphone par fax par mail...autre que par la poste sera considéré comme nul.

DESISTEMENT : Il devront parvenir au club 48 heures avant le départ de la course par courrier .
Aucun désistement ne sera accepté après la course .

ANNULATION :En cas d'annulation de l'épreuve les frais d'engagement et de repas ne seront pas encaissé .Par contre pour éviter des frais de poste les chèques seront déchirés.

ASSURANCE :Le Moto Club Lévézou a contracté une assurance RC auprès de la compagnie AVIVA
MARC VERNHES avenue Victor Hugo à Rodez.

CONTROLE :Des contrôles inopinés sur le bruit et la vitesse peuvent être placer sur le circuit sans que ceux-ci soient mentionnés sur la feuille de route.

CARTON DE POINTAGE :Tout carton sale ,illisible ou perdu sera exclu du classement **A VOUS DE LE PROTEGER.**

PENALITE :Conformément au règlement du championnat de France d'enduro 2009

OFFICIELS : DELEGUE DE LIGUE : **TARDIEU GUY**

DIRECTEUR DE COURSE : **BOISSONNADE CHARLY**

COMMISSAIRES SPORTIFS :**REYNES MAXIME ;SABATHIER MICHEL ;MAILHE BRUNO**

TECHNIQUE :**BRU ALAIN ,NEIMER BERNARD**

SECOURS :**GUILLAUME THIERRY + MAUFFREY JEAN**

AMBULANCES :**SIGAUD + ALARY+SECURITE CIVILE(2 ambulances)**

AUTORISATION PARENTALE
EPREUVE PONT DE SALARS 06/09/2009

Je soussigné(e).....

Père,Mère,Tuteur (rayer la mention inutile)

Demeurant à :.....
.....

Téléphone :.....Portable :.....

Autorise l'enfant (Nom/Prénom).....

A participer a l'édition 2009 du Lévezou Enduro Loisirs le 06/09/2009

Fait à :.....Le :.....

Signature